

LES COLONNES SECHES

I - DEFINITION

L'objectif de la colonne sèche est de faciliter l'extinction d'un incendie par la mise en place et l'utilisation des lances incendie au niveau concerné et de réduire en conséquence le temps d'intervention des services de secours lorsque le bâtiment ne permet pas un accès facile (hauteur, profondeur, difficultés de cheminement entre le point de stationnement des engins d'incendie et le foyer du feu, etc.).

Elles sont vides en service normal et destinées à être raccordées aux tuyaux des sapeurs-pompiers pour être mises sous pression d'eau en cas d'incendie.

II - DESCRIPTION

On distingue deux types de colonne :

- les colonnes sèches,
- les colonnes en charge (ou colonne humide)

Les colonnes sèches :

Ce sont des tuyauteries fixes et rigides qui sont installées dans certains immeubles ou établissements (habitations, bureaux, ERP, IGH, etc.) de hauteur le plus souvent supérieure à 18 m depuis le niveau d'accès des engins des sapeurs-pompiers. Elles sont également installées dans les sous-sols des constructions comportant notamment plus de 4 niveaux de parc de stationnement.

Elles sont raccordées aux tuyaux souples pour être mises en charge au moment de l'emploi.

Une colonne sèche comprend :

- la colonne proprement dite

Elle est placée dans une zone protégée (dispositif d'accès à l'escalier, escalier lui-même, gaine à proximité du dispositif d'accès) et a un tracé vertical. Son diamètre est de 65 mm ou de 100 mm. Elle est "montante" si elle dessert des niveaux supérieurs, elle est "descendante" si elle dessert des niveaux inférieurs. On doit avoir une colonne sèche par escalier.

- le raccord d'alimentation

Il permet d'alimenter en eau la colonne. Il se trouve dans un endroit facilement accessible aux sapeurs-pompiers et permet dans tous les cas le branchement aisé des tuyaux souples. Il est placé à une hauteur comprise entre 0.80 mètre et 1.50 mètre de son niveau d'accès.

- des prises d'incendie aux différents niveaux

Il est souhaitable que le niveau d'accès du raccord d'alimentation soit celui des véhicules des sapeurs pompiers. Le raccord d'alimentation est signalé par l'indication "colonne sèche", très apparente, située au niveau du raccord en caractères de couleur rouge sur fond blanc. Il doit généralement être situé à moins de 60 mètres d'une bouche ou d'un poteau d'incendie. Les prises d'incendie sont situées à tous les niveaux, dans les escaliers ou dans les dispositifs d'accès aux escaliers, selon la construction. Elles sont de deux sortes :

- soit d'un diamètre de 40 (simple ou double),
- soit d'un diamètre de 65 (simple)

Les colonnes en charge (ou colonne humide)

Les colonnes en charge sont des tuyauteries fixes et rigides, reliées à des réservoirs, à des pompes, à des surpresseurs ou à tout autre dispositif permettant d'alimenter les lances des sapeurs-pompiers

La colonne en charge n'est qu'une partie d'une installation de protection contre l'incendie qui comprend au minimum :

- deux colonnes proprement dites,

- une réserve d'eau potable,
- dispositif d'alimentation.

La colonne doit être installée dans une zone protégée (dispositif d'accès à l'escalier, escalier lui-même, gaine à proximité du dispositif d'accès) et à un tracé vertical. Elle est, elle même, protégée contre le gel. Les prises d'incendie sont établies pour desservir chaque niveau. Elles sont situées dans les escaliers ou dans le dispositif d'accès aux escaliers. Leurs abords doivent être libres de tout obstacle.

EMPLOI DES COLONNES SECHES ET HUMIDES

Colonnes sèches

DIAMETRE NOMINAL DE LA CS		DIAMETRE PRISE D'INCENDIE		DESTINATION
65	100	40	65	
1		1		Habitations entre 28 et 50 mètres
1		2		Magasin généraux Si H > ou = 20 m
	1		2	Magasin généraux particulièrement importants
1		2		GH0 < 50 mètres ~ Autres IGH < 50 mètres si compartiments < 750 mètres ²
	1	2	1	Autres IGH > 50 mètres
1		2	1	Parcs de stationnement - + 5 Niveaux en élévation - - 4 niveaux en sous sol
1		2		ERP > 18 mètres: - obligatoire: O.P.W.T.U - éventuellement: L.M.V

Colonnes humides

Immeubles de plus de 50 m de hauteur, diamètre nominal des colonnes : 100mm.

Prises d'incendie à chaque niveau		Destination
Ø 40	65	
2	1	 GHA et niveaux habitation des GHZ  autres IGH, Si compartiments < 750 m ²

2	1	 autres IGH
---	---	--

III - EMBLACEMENT

Que ce soit dans le cas d'une colonne sèche ou d'une colonne en charge, elles doivent être placées dans une zone protégée et à un tracé vertical.

Le raccord d'alimentation doit être situé à 60 mètres au plus d'une prise d'eau normalisée accessible par un cheminement praticable, située le long d'une voie accessible aux engins des Sapeurs Pompier.